

## Société OTAM



**Le Dg Gilles Calmes accusé de pratiques non conventionnelles et de trafic d'influence** P.3

**Autodestruction au sein de l'opposition avant l'échéance de 2015**

**Gerry Taama et Bassabi Kagbara exclus du CAP 2015**



Gerry Taama



Bassabi Kagbara

### Média

**Le CONAPP organise du 16 au 20 décembre 2014, les 1<sup>ères</sup> journées portes ouvertes de la presse togolaise** P.5

**Canton d'Agomé-Kpalimé**

**M. Auguste Sagbo honoré par la famille royale lors de l'intronisation de sa Majesté Togbuiga Apétor Hon VI** P.5



Echarpe et collier portés à M. Auguste Sagbo (en lunettes)

**Election à la FTF plombée**

**Gabriel Améyi** P.7  
**objet d'une 3<sup>ème</sup> plainte de la part d'Adebayor**



Gabriel Améyi

## FAITS DIVERS

### Un jeune kenyan a inventé des chaussures qui servent à recharger les appareils électroniques

Anthony Mutua, un jeune kényan âgé de 24 ans a inventé des chaussures qui rechargent des batteries. L'idée c'est de se servir de l'énergie créée par les mouvements de notre corps pour générer de l'électricité et donc recharger des batteries de téléphones portables ou d'autres appareils électroniques.

La batterie est placée dans la semelle d'une chaussure et le système piézoélectrique s'active à chaque pression de notre pied sur le sol ce qui produit une énergie renouvelable sans déboursier le moindre centime.

La collecte de l'énergie peut se faire de 2 manières. Soit vous reliez directement l'appareil électronique que vous voulez recharger à votre chaussure via un câble assez long pour que l'appareil en question puisse être placé et tenir dans votre poche, ou vous conservez l'électricité générée dans la batterie du système pour le recharger une fois assis.

La puce qui conserve l'énergie s'adapterait a priori à la semelle de n'importe quelle chaussure et serait même transférable dans une autre paire en cas d'usure. Mais pour l'instant, c'est sur les chaussures de sport Nike qu'elles sont implantées et des doutes subsistent quant à leur adaptation pour les tongs et certaines pantoufles.

L'invention estimée à 35 euros a récemment obtenu une subvention de 6 000 dollars (environ 4 700 euros) du Conseil National du Kenya de la Science et de la Technologie (NCST). Elle constitue un pas de plus vers les énergies renouvelables et le développement durable en Afrique.

Pour l'heure, ces chaussures n'ont pas encore franchi l'étape essentielle de la commercialisation.

## Dounia Le Monde

édité par le Groupe de Presse «La Matinée»  
Récépissé N° 24 du 1<sup>er</sup> août 1998  
BP : 30 277 / Tel : 22 47 77 93  
E-mail: dlatmatine@yahoo.fr  
Siège : Rue en face de l'Eglise Sainte RITA de Wuiti  
15ème année

### Directeur de Publication:

Joachim Kokou LOKO  
cel: 90 33 54 86

### Rédacteur en chef:

Régis TALIKPÉTI  
cel: 90 88 11 65

### Rédaction:

Jean-Jacques OMA-IRÉ  
Jean H.  
André BABA  
Othniel Papasron  
Jean Jacques Mawu  
Yves Koko Kokoayi (stagiaire)

### Directrice Commerciale:

Cécile Ayéfoumi SABI  
cel: 90 12 06 51

### Infographie

Hugues A-B 90 09 75 55

### Imprimerie:

La Colombe

## AVIS DE DÉCÈS



TOGBUI ODJIMA KAUPE IV, Chef du Canton de Vogon.  
La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogon.  
Veuve AGBOH AHOUELETE Adakou Lucie, née AMEGANVI-KANGNE  
Monsieur AGBOH AHOUELETE Kokouvi Jean-Paul, Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), Directeur de publication du journal FOCUS INFOS, ses frères et sœurs,  
Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de :

### AGBOH Ahouéléte Tossou Yao Paul,

Adjudant Chef de l'Armée française à la retraite,

Agent technique de santé à la retraite

Médaille de la Croix du Mérite de l'Union Nationale des Combattants de France

Médaille de la Croix du Combattant de l'Europe

Médaille du Mérite militaire du Togo

Chevalier de l'Ordre du Mono.

Chevalier de l'ordre du mono

Décédé le 12 Novembre 2014 à Lomé à l'âge de 88 ans

### PROGRAMME DES OBSEQUES

#### Mercredi 10 Décembre

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis à Bè 4, Rue Gaitou à Lomé

#### Jeudi 11 Décembre 2014

8h00 : Levée du corps

9h00 : Messe d'enterrement en la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè suivi de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota

#### Dimanche 14 Décembre

10h00 : Messe d'Actions de Grâce en la même église

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt.

Maison Mortuaire :

Domicile du défunt sis à Bè 4 Rue Gaitou, Face terrain AGBOH non loin du collège POLYTECHNIQUE BRUCE(TADJIN).

La Rédaction de DOUNIA LE MONDE présente ses sincères condoléances à M. Jean Paul Ahouéléte, président du CONAPP

## FAITS DIVERS

### La fille du patron exige le retour de l'avion pour un apéro mal servi

La fille du patron de Korean Air, mécontente du service de l'apéritif avant le décollage sur un vol New York-Séoul, a ordonné le débarquement du chef de cabine et le retour de l'avion au parking.

Cho Hyun-Ah, vice-présidente exécutive de la compagnie sud-coréenne dirigée par sa famille, a exigé le remplacement du responsable des stewards et hôtesses quelques minutes avant le décollage de New York, alors que l'avion roulait déjà vers la piste, a indiqué Korean Air.

Mme Cho s'est offusquée de s'être vue servir des noix de macadamia qu'elle n'avait pas demandées, et de surcroît présentées non dans un bol mais dans leur sachet.

Elle y a vu un non-respect par le chef de cabine des prescriptions en matière de service général à bord, et donc une menace potentielle pour la sécurité des 250 passagers. L'avion est donc revenu au terminal pour débarquer le chef de cabine, avant de repartir pour arriver finalement à destination avec 11 minutes de retard, selon Korean Air.

Le ministère sud-coréen des Transports a indiqué avoir ouvert une enquête. Un responsable du ministère a déclaré à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, que le comportement de Mme Cho était «totalement inapproprié».

## NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers 118 ou	22 21 67 06
Gendarmerie 172 ou	22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

# SUNNY PRESSING

## Laundry Lavage à Sec

- Fini vos problèmes de tâche grave  
- Spécialiste des vestes, chemises et boubous

**A SUNNY PRESSING**  
- C'est aussi le nettoyage Industriel et Domestique (Immeubles, tapis et moquettes...)

**Rapidité, Fiabilité et Écart**

Adresse:  
Direction : Bd Jean Paul II face Plan Togo  
Annexe: Hédzranawé non loin du Marché Assiyéyè BP: 30142 Lomé-TOGO  
Cel: 230 10 13 / 999 69 18  
Tel : 230 10 14 / 235 15 32  
E-mail : sunnypressing10@yahoo.co.uk

IYOHA SUNDAY IBRAHIM

Directeur

Société OTAM

# Le Dg Gilles Calmes accusé de pratiques non conventionnelles et de trafic d'influence

**Les accusations portées contre le Directeur général de la société Omnium Togolais Assistance Maritime (OTAM) sont multiples et gravissimes : Gestion opaque, main d'œuvre atypique et à bon marché, peinture suffocante, sablage exercé en plein jour (acte interdit par la convention internationale), techniciens exposés aux maladies respiratoires dépourvus de masque, de cache-nez et de combinaison adéquats et pollution de l'environnement etc... par dessus tout, le Français Gilles Calmes se dit avoir des relations et se comporte dans la zone franche comme un territoire conquis. Pour camoufler toutes ces accusations, le Dg de l'OTAM a organisé le vendredi dernier une grande fête à l'endroit de ses employés qui ont eu 25 ans de carrière avec sa société. Une opération que la plupart de ses employés ont considérée comme un saupoudrage de la misère dans laquelle végète le personnel.**

## La société OTAM en question

Pour ceux qui ne le savent pas, reprenez que l'OTAM signifie Omnium Togolais Assistance Maritime. Une société située au Port de pêche de Lomé et qui s'occupe de l'entretien, la réparation des navires de toute provenance. Ainsi, la plupart des bateaux qui accostent à Lomé font recours à ses services en cas de besoin. Ce qui a permis à son Dg qui utilise des Togolais à bon marché de se sucrer à outrance et de tisser des relations au delà des interventions maritimes.

## Un mécanicien dans la zone franche

Comme par hasard, notre fameuse société dont l'activité principale est la réparation des navires s'est retrouvée dans la Zone franche industrielle avec tous les avantages. Alors que l'objectif premier de la zone franche est de faciliter l'exportation des produits fabriqués au Togo vers l'étranger, notre OTAM qui ne transforme rien et qui n'exporte rien a eu le tout premier agrément de la zone franche industrielle. Avec le « certificat d'entretien d'exportatrice N 001MISE/ZFT » du 08 janvier 1991. Par quelle alchimie une société qui n'exporte ni ne transforme rien a pu bénéficier du premier certificat d'agrément dans la Zone franche ? (nous reviendrons sur l'authenticité et les conditions d'obtention de cette autorisation). Pour le moment, notre rédaction s'est intéressée plutôt aux accusations portées à tort ou à raison contre la gestion de cette société. Interviewé le jeudi 27 novembre par notre rédaction, le Dg de l'OTAM a tenté de nous convaincre sur ses bonnes intentions. Lorsque nous lui avons signifié qu'il pratique des comportements racistes, M. Gilles Calmes nous a même dit qu'il a épousé une Togolaise et qu'il ne



saurait adopter des comportements racistes « je me suis marié à une quarteronne togolaise, je ne saurais être raciste car je me sens togolais... »

D'après plusieurs sources, la plupart des Togolais qui travaillent à L'OTAM gagnent moins et même à peine le dixième de ce que gagnent leurs homologues français. Et le Dg de répondre « je respecte le SMIG togolais même les heures supplémentaires sont payées » a-t-il renchéri. Pour preuve, pendant qu'un Togolais qui travaille en plein temps gagne 70 à 100 mille francs par mois, le Dg Gilles Calmes nomme un Français comme son suppléant et ce dernier gagne 300 000 francs cfa par mois même si celui-ci n'a pas mis pied au boulot (si le Dg n'a pas voyagé par exemple) (nous y reviendrons)

## Trafic d'influence et tentative d'intimidation

Conformément aux dispositions du code de déontologie dont Dounia en a fait son leitmotiv (on ne publie pas une information sans l'avoir suffisamment vérifiée) dans notre démarche professionnelle, une équipe de

reporters dirigée par son Directeur de Publication en personne a rencontré le DG Calmes dans son

bureau dans l'après midi du jeudi 27 novembre. Après nous avoir fait poiroter pendant plus d'une heure de temps, M. Gilles Calmes que nous avons rencontré pour la première et la dernière fois nous a présenté tout de même ses excuses « MM les journalistes excusez moi je vous reçois dans 5 minutes ». Après lui avoir posé des questions sur des accusations tombées dans notre rédaction, le Dg nous a même félicités pour notre « professionnalisme ». Aussitôt après l'entretien, nous avons demandé à prendre congé de notre hôte. Il faut même ajouter que l'entretien s'est déroulé dans une atmosphère bon enfant. A preuve, le Dg nous a donné deux bouteilles d'eaux et nous a invité à faire une visite du chantier. Ce que nous avons refusé compte tenu du temps qui nous est imparti. Quelle n'a été notre grande surprise d'apprendre quelques jours plus tard que M. Calmes se serait rendu à l'Ambassade de France et a allégué que nous l'avons menacé et tenté de l'arnaquer. Pire l'ambassade de France se serait même plainte à la présidence de la République

pour tenter de nous intimider et nous empêcher de publier l'article. Heureusement que la présidence de la République n'a pas cédé à ce chantage, preuve que notre pays le Togo est respectueuse de la liberté de la presse. Même si les gens susurrent que M. Calmes ne serait pas un simple mécanicien des bateaux mais également un agent des renseignements étranger... et qu'il aurait des relations très poussées même au sein de l'armée togolaise surtout avec un ancien officier supérieur. Dounia ne compte pas céder ni à ce trafic d'influence d'une autre époque ni au dénigrement de cet expatrié Français dont nous n'osons pas qualifier la moralité. Notre rédaction compte bien revenir avec force et détails sur les vraies activités que mène de M. Gilles Calmes au Togo depuis des lustres. Affaire à suivre de très près dans notre prochaine parution.

Aux dernières nouvelles, on apprend même qu'il y a des remous au niveau du service technique de l'OTAM pour exiger des reformes. Nous y reviendrons.

Joachim LOKO

## Projet de loi des finances 2015

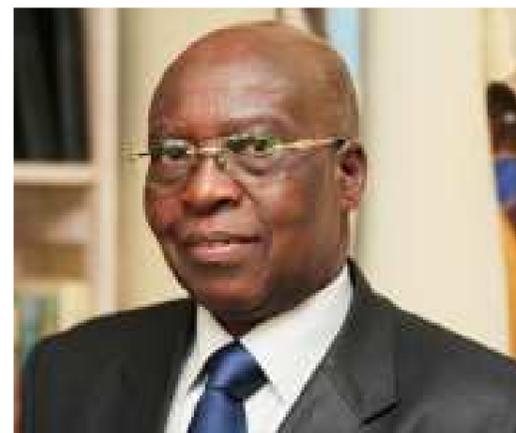
# Ayassor loue les mérites

L'examen du projet de loi de finances 2015, un budget qui s'élève à plus de 800 milliards de francs CFA, a démarré lundi à l'Assemblée nationale en présence du ministre de l'Economie et des finances, Adji Otèth Ayassor.

Selon lui, depuis 10 ans, le Togo bouge. « Il bouge aux rythmes des avancées économiques dans la conduite des avancées dans la conduite de la politique économique et financière mise en œuvre par le gouvernement. Ces résultats ont permis de stabiliser le cadre macroéconomique en offrant au Togo des conditions économiques favorables marquées par un taux de croissance en progression, une inflation maîtrisée, une gestion satisfaisante des finances publiques et une amélioration de notre compte extérieure », a-t-il précisé.

Le budget 2014 se caractérise selon lui par l'importance des mesures sociales. Sur ce plan, la priorité du gouvernement est de consacrer l'essentiel des ressources aux secteurs sociaux, à l'emploi et surtout au soutien aux secteurs porteurs de croissance, des engrais et semences à fort rendement et à l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (AN SAT) pour le renforcement des stocks de sécurité, a-t-il relevé.

Le renforcement des infrastructures routières, la santé, surtout la lutte contre la maladie du virus Ebola ne sont pas ignorés.



La revalorisation des salaires y est faite à travers par la conversion des indemnités forfaitaires des 20 et 30 mille francs en points d'indices à la place des indemnités compensatrices Selon M. Ayassor, « les nouvelles mesures devront permettre l'atteinte des objectifs suivants, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des recettes, la relance de l'économie par la consommation et l'investissement dans les secteurs porteurs de croissance ».

Les députés ont jusqu'au 30 décembre, fin de la 2<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année 2014, pour adopter la loi de finances 2015.

Source: [afreepress.info](http://afreepress.info)

Autodestruction au sein de l'opposition avant l'échéance de 2015

# Gerry Taama et Bassabi Kagbara exclus du CAP 2015

**Egoïsme, mesquinerie, suspicions, paranoïa, médisance etc...., les mots pour ressortir les coups bas de l'opposition togolaise contre hélas elle-même ne sont pas exhaustifs. Voilà en effet que l'opposition togolaise qui était déjà dépourvue de bras dans la perspective de la présidentielle de 2015 commence par se rendre paradoxalement perclus. Le dernier fait en date est l'exclusion de Gerry Taama et son Nouvel Engagement togolais (Net) de la coalition Arc-en-ciel et du CAP 2015 et Bassabi Kagbara du Pdp du CAP 2015. Il est souvent relevé que le Togo est un pays atypique, et cela se confirme par les faits de l'opposition togolaise qui lutte pour l'alternance au sommet de l'Etat tout en œuvrant activement pour son échec sans contestation.**

Addi du Prof. Aimé Gogué qui divorce avec l'Anc de Jean-Pierre Fabre, le Pdp de Bassabi Kagbara coutumier de volte-face, le Mcd de Me Tchassona Traoré qui prend congé du Car de Me Apévon Dodji qui lui-même avait suspendu sa participation aux réunions de la Coalition Arc-en-ciel et pour tout couronner, le Net de Gerry Taama qui est exclu de la CAEC et du CAP 2015. Tout comme s'il n'était pas suffisant donc d'être soutenu par des partis insignifiants qui auront tout de même le mérite d'apporter au moins quelques voix supplémentaire, il fallait carrément faciliter la tâche au camp d'en face en se sabordant.

**Quand les intérêts partisans mettent à nu l'opposition togolaise**

Point besoin d'être un analyste ou observateur chevronné de la scène politique



Gerry Taama



Bassabi Kagbara

togolaise pour se rendre compte que lorsqu'il est question de se partager quelques retombées ou miettes, les partis de l'opposition deviennent des loups les uns pour les autres. Il faut partir des législatives du 25 juillet 2013, parlant des faits encore vivaces dans l'esprit des Togoais. En effet, l'opposition avait clamé haut et fort vou-

loir aller aux législatives avec des listes communes, mais lorsqu'il s'est agi de confectionner ces listes, les uns et les autres ont ravalé leurs vomissements, jurant n'avoir pris aucun engagement. Agbeyomé Kodjo qui estimait que son poulain Gérard Adja avait obtenu un siège dans le Grand Lomé va d'ailleurs quitter le Collectif Sauvons le

Togo, suite au refus de l'Anc de lui rétrocéder ce siège. Jean Kissi du Car reviendra par ailleurs regretter la non concrétisation de la mise en commun des listes qu'une fois après avoir essuyé la déculottée face à Unir. Le triste spectacle va se poursuivre entre l'Anc et l'Addi au moment d'envoyer des représentants dans les commissions de l'Assemblée nationale, le parti de Jean-Pierre Fabre ayant royalement omis d'associer son allier de toujours lors des conciliabules avec Unir, préférant s'accaparer tous les postes réservés à leur groupe parlementaire. Conséquence, Addi va divorcer de l'Anc, quittant le conclave ayant abouti au choix de Fabre comme candidat unique de 8 petits partis de l'opposition. Cette fois, c'est le Car qui se montre vorace lors de la répartition des sièges dans les Commissions électorales locales indépendantes (Céli), et pour voiler son avidité, il orchestre l'exclusion du Net de la Coalition

Arc-en-ciel, prétextant le départ provisoire entre temps de ce parti qui protestait contre l'unique siège à lui attribué sur 14 dans les Céli par son ancien allier.

**L'opposition togolaise est-elle éprise de pensée unique ?**

Faut-il avoir peur du futur, surtout lorsque l'opposition viendra aux affaires ? En tout cas il faudra tempérer les ardeurs d'un lendemain meilleur démocratiquement parlant, avec l'opposition. D'abord, celle-ci est réfractaire aux critiques, traitant tous ceux qui ne regardent pas dans la même direction qu'elle de vendus lorsqu'elle veut être polie, sinon de moins intelligent. Voilà qu'à présent il est question pour les partis les plus forts de s'accaparer de tout et d'exclure ceux qui osent jouer des notes discordantes. Qu'en sera-t-il lorsqu'un de ces partis dits forts aura la force légale entre ses mains ?

Archange T. Faré

## Réformes et intransigeance de l'opposition

### La proposition de loi introduite à l'Assemblée nationale a-t-elle la chance de passer ?

**La classe politique togolaise croit-elle peut-être que la politique au Togo se fait dans les rues ou mieux sur les antennes de radios et de télés ? Le débat actuel on le sait, est polarisé par les fameuses réformes institutionnelles et surtout constitutionnelles. Et pour forcer la main au pouvoir, l'opposition pourtant en position de faiblesse a choisi d'opter pour des déclarations de menace sur les antennes des médias. Mais seulement, cette stratégie a eu le mérite de braquer les partisans du pouvoir plutôt que de les faire plier.**

On le sait, le 30 juin 2014, les députés du parti au pouvoir ont rejeté un projet de loi introduit par le gouvernement portant sur les réformes. Pour ne pas rester sur ce point défaitiste, des initiatives ont été prises pour la réintroduction de cette loi à l'Assemblée nationale, notamment celle du Car et de l'Addi qui ont ensemble introduit une nouvelle loi le 19 novembre. Mais force est de constater que tous les signaux mènent au rejet de cette nouvelle proposition de loi qui est d'ailleurs identique à une virgule près de celle rejetée le 30 juin. Cette loi introduite conjointement par 25 députés a été verrouillée par ses initiateurs qui estiment qu'elle n'est pas négociable. Cette précision est d'autant plus surprenante que l'opposition actuellement n'est ni majoritaire à l'Assemblée nationale, ni ne possède une force coercitive pouvant amener le pouvoir à opérer ces réformes, si ce ne sont les marches qui hélas n'ont produit aucun résultat depuis près de 5 ans. Autrement dit, les points qui fâchent à savoir si la loi allait être rétroactive ou non restent en l'état et Zeus Ajavon qui compte organiser une marche le 12 décembre prochain dans les rues de Lomé n'a pas non plus aidé lors du débat sur le plateau de la TVT le vendredi dernier à éclaircir la question.

**Les partisans du pouvoir prêts à en découdre**

Il est constant, les partisans du pouvoir ont dans leurs rangs des va-t-en guerre qui n'attendent pas accorder sur un plateau d'or et sans concession, céder aux desideratas de l'opposition. L'avertissement a été déjà donné par le président du groupe parlementaire Unir, Christophe Tchao et le Mouvement des jeunes pour la popularisation de la bonne gouvernance (Mjppg). A cette allure, il sera illusoire de garder un quelconque espoir de réformes avant la présidentielle de 2015. Cette nouvelle introduction de la proposition de loi va à coup sûr connaître le sort réservé à celle introduite précédemment par le gouvernement, c'est-à-dire le rejet. Or on le sait, une loi rejetée ne peut revenir à l'Assemblée nationale qu'après 6 mois, et si la présidentielle était confirmée pour le mois de mars 2015, il est donc aisé d'affirmer que les réformes ne seront effectives au bas mot qu'en Mai prochain.

Archange T. F.

## Manifestation du 21 novembre par CAP 2015

### La Majorité silencieuse dénonce les actes de violences et ceux qui appellent à l'insurrection populaire

Le Mouvement pour la popularisation de la bonne gouvernance encore appelé la Majorité Silencieuse était face à la presse vendredi 28 novembre dernier pour faire le point l'actualité politique de ces dernières semaines et les manifestations de rue du pouvoir et de la majorité Unir.

Dans une déclaration rendue publique, M. Hubert Atuyo, le porte-parole de la Majorité silencieuse a d'abord planté le décor en revenant sur les mouvements de rue des deux blocs politiques, pouvoir et opposition le 21 novembre dernier.

« C'est donc sans aucun étonnement que nous avons assisté aux scènes de violences et d'insubordination à l'autorité publique, de la part de nos frères d'en face, qui avaient voulu en réalité saisir cette opportunité, pour essayer de transposer à Lomé, des événements récents survenus à Ouagadougou » a laissé entendre M. Atuyo avant de rappeler au CAP 2015 que « le Togo n'est pas le Burkina Faso ».

Le porte-parole de la Majorité silencieuse accuse ensuite l'opposition de vouloir « porter atteinte aux lois républicaines et aux valeurs fondatrices de la démocratie ». Et pour M. Atuyo, c'est cela qui justifie la sortie des militants et sympathisants de la Majorité silencieuse



Table d'honneur

aussi le 21 novembre pour signifier selon lui à l'opposition qu'une « telle démarche était nuisible à la paix sociale et à la stabilité politique ».

La majorité silencieuse justifie cette accusation par le fait que l'opposition ait refusé de modifier l'itinéraire de sa marche, le Palais des congrès comme point de chute de leur manifestation. Or l'autorité avait aussi demandé à la majorité de modifier l'itinéraire de sa marche ce qui a été fait car selon lui son mouvement est attaché « au respect des lois de la République et soumis à l'autorité publique ». Il déplore cette attitude de l'opposition qui veut un « affrontement avec les forces de l'ordre » qui fera des victimes et l'opposition profitera ainsi de

cette occasion « pour amener la communauté internationale ».

La Majorité Silencieuse salue ensuite la magnanimité du chef de l'Etat qui malgré tout cela a encore reçu les opposants pour les écouter et faire baisser la tension dans le pays.

Pour finir la majorité met en garde « tous ceux qui, sous prétexte de défendre des libertés déjà largement acquises ou des réformes qui sont déjà en étude dans le cadre constitutionnel approprié, se livreraient à des actes de violence et appellent à une insurrection populaire, qu'ils auront à répondre devant le tribunal des hommes et de l'histoire, de toutes les déconvenues qui en découleront. »

Tinos

Canton d'Agomé-Kpalimé

**M. Auguste Sagbo honoré par la famille royale lors de l'intronisation de sa Majesté Togbuiga Apétor Hon VI**

M. Auguste Sagbo a été officiellement reconnu comme fils de la grande famille royale du canton d'Agomé-Kpalimé. C'était en marge de la cérémonie de remise officielle de décret présidentiel portant reconnaissance de la désignation par voie coutumière le 29 novembre dernier du Chef canton d'Agomé-Kpalimé, Sa Majesté Togbuiga Apétor Hon VI.

Cette cérémonie de remise de décret a été présidée à Kpalimé par Le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu. Le décret présidentiel lui a été remis par le Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, M. Gilbert Bawara en présence de plusieurs personnalités dont les membres du gouverne-



Echarpe et collier portés à M. Auguste Sagbo (en lunettes)

tis dans deux villages à savoir Agotimé Kpodji et Agotimé Kousountou.

Auguste Sagbo désormais membre de la grande famille royale de Kpalimé

En marge des festivités de remise officielle du décret à Togbuiga Apétor Hon VI, une cérémonie empreinte d'amitié et de familiarité s'est déroulée dans la cour royale. Au cours de cette cérémonie, M. Auguste Sagbo, le Directeur général de la société SANECOM à Lomé a été honoré par la famille royale en présence du nouveau Chef canton, Sa Majesté Togbuiga Apétor Hon VI. Selon les mots du porte-parole de la royauté, M. Auguste Sagbo fait désormais partie de la grande famille royale de Kpalimé. Des attributs de cette distinction, composés d'une écharpe en pagne tissé et un collier en perle ont été portés au cou de M. Sagbo.

Ami de longue date de la famille royale, M. Auguste Sagbo s'est illustré par des conseils, services et bienfaits. Très sensibles à cette marque de solidarité et de sympathie à leur égard, les membres de la famille royale ont tenu à témoigner leur fierté à M. Auguste Sagbo, en faisant de lui un fils de la famille et membre de la cour royale.

Au nom de la famille Sagbo, M. Félix Kodjo Sagbo, chef de la dite famille, a adressé ses remerciements à Dieu et souhaité du succès à Togbuiga Apétor Hon VI. Il faut aussi noter que la cérémonie a été animée par divers groupes folkloriques, qui ont entretenu l'ambiance et tenu en haleine le nombreux public des heures durant.

Tinos



Sa Majesté Togbuiga Apétor Hon VI

ment, des députés à l'Assemblée nationale, des autorités politiques, administratives, religieuses, traditionnelles, des cadres et des natifs du grand Kloto.

Sa majesté Togbuiga Apétor Hon VI devient ainsi le nouveau Chef canton d'Agomé-Kpalimé après le décès de Togbuiga Apétor Claude V.

Chef-lieu de la préfecture de Kloto (la montagne des tortues en Ewé), est situé dans la région des Plateaux-ouest avec une population d'environ 100 000 habitants repar-

**27<sup>ème</sup> journée mondiale de lutte contre le sida**

**Excluons le VIH et non les PVIH**

La 27<sup>ème</sup> journée mondiale de lutte contre le sida a été célébrée lundi 1<sup>er</sup> décembre dernier dans tous les pays du monde entier avec pour thème « Zéro discrimination : Excluons le VIH, pas les PVIH ». Au Togo, le lancement des activités de cette journée a eu lieu dans la région centrale (ville de Sokodé).

La ville de Sokodé a connu le 1<sup>er</sup> décembre dernier, le lancement de la 27<sup>ème</sup> journée mondiale de lutte contre le sida au Togo. Le thème de cette année découle de la stratégie mondiale 2011-2015 de l'Onusida dont l'objectif est zéro nouvelle infection au Vih, zéro discrimination et zéro décès lié au sida. Faisant le point de la lutte contre le sida au Togo, M. Vincent Piché, le



Prof. Piché

coordonateur du CNLS a rappelé qu'en matière de prévention il faut déstigmatiser les personnes vivant avec le virus du sida parce que ces personnes ont peur d'être indexées. Au Togo, le taux de prévalence est de 2,5% avec des variations dans chaque région et l'épidémie tend à

être féminiser car deux fois de femmes sont infectées plus que les hommes. Il faut aussi noter que 35400 personnes sont sous traitements des ARV. Du 30 novembre au 6 décembre dernier dans la région Centrale une campagne de dépistage s'est déroulée dans la région Centrale avec pour but de contribuer au renforcement des actions de prévention de la transmission du Vih auprès des populations à travers des conseils suivis de dépistage. Plus de 600 000 préservatifs masculins et 60 000 préservatifs féminins ont été distribués. Et des campagnes de communications ont été menées afin d'assurer la promotion des comportements à faible risque auprès de 150 000 jeunes de la région Centrale.

Tinos

Média

**Le CONAPP organise du 16 au 20 décembre, les 1<sup>ères</sup> Journées portes ouvertes de la presse togolaise**

Le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) organise du 16 au 20 décembre prochain, les 1<sup>ères</sup> journées portes de la presse togolaise sur le site de l'Agora Senghor. C'est ce qu'ont annoncé les responsables du Conapp qui étaient devant la presse le jeudi 4 décembre dernier à la maison de la presse.

tention du public un grand concours de réalisation audiovisuel doté de prix. Le concours porte sur trois thèmes (le transport, l'éco-énergie et sur le grand marché après l'incendie). Les détails sur les conditions de participation seront bientôt donnés.

Pour le président du CONAPP, M. Jean-Paul Agboh Ahouelete, il s'agit d'un élé-



Quelques membres du bureau du CONAPP

Ces journées portes ouvertes qui s'inscrivent dans le plan stratégique 2014-2015 de ladite association, ont pour objectif de promouvoir l'image de marque de la presse, de faire découvrir son savoir-faire et le travail du journaliste dans toute sa composante et sa diversité.

Au programme de cet événement qui se veut annuel, plusieurs activités sont prévues à savoir une grande exposition placée sous le thème « la presse d'avant-independance jusqu'à nos jours, matériel de réalisation et de production audiovisuels » au cours de laquelle des anciens caméras de presse, des caméras et autres matériels de reportage seront exposés. Il est également prévu des ateliers de formation (montage, caricature, etc.), des émissions, des conférences-débats, des animations en live et des programmes phares des radios et télévisions de la place, des projections de film, une exposition des meilleurs photos de presse et des jeux-concours...

Il est ouvert aussi à l'in-

ment fédérateur et inclusif qui réunira l'ensemble du monde médiatique : presse privée ou les médias d'état, presse écrite ou en ligne et les médias audiovisuels. « Il s'agira de créer pendant ces jours, une interactivité entre la presse » a-t-il indiqué.

Pour finir le président a souligné qu'après toute une année passée à parler des autres 24h sur 24, ces 4 jours seront l'occasion pour les hommes de médias de parler d'eux-mêmes, de ce qu'ils savent faire et de comment ils travaillent.

Une grande soirée de gala dénommée « La Nuit de la Presse » ouverte aux responsables des médias sera organisée le 20 décembre et marquera la fin de ces 1<sup>ères</sup> journées portes ouvertes de la presse togolaise.

Le Conapp (Conseil national des patrons de presse) est une organisation qui regroupe 80 patrons de presse (télévisions, radios, presse écrite et presse en ligne) qui mène des projets innovants en vue d'améliorer l'environnement dans lequel évoluent les médias au Togo.

Yves KOKOAYI

**Vision Togo 2030**

**Le Togo dans une dynamique du développement**

Le Togo s'est résolument inscrit depuis quelques années, dans une dynamique de développement.

Selon les pouvoirs publics, il devient légitime de lancer le processus d'élaboration de la vision que les togolais ont de leur pays à un horizon temporel plus éloigné.

Cet horizon se situe en 2030. Il doit constituer un cadre fédérateur des différentes actions et stratégies de développement du Togo pour les années à venir.

L'essentiel de ce pro-

gramme est rassemblé sur le site que vient de lancer le ministère en charge de la Prospective et de l'Evaluation des politiques publiques.

En 2030, le pays doit atteindre une croissance de plus de 7%, avoir des richesses équitablement réparties, de bons services de santé, un système éducatif performant, une économie en développement. Telle est en tout cas l'ambition du président Faure Gnassingbé, concepteur de cette 'Vision 2030'.

## Les opérateurs de téléphonie mobile s'associent à l'union africaine pour vaincre Ebola

MTN & Orange Guinée ainsi que d'autres opérateurs de téléphonie s'associent à la Commission de l'Union africaine (UA) pour soutenir la lutte contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

#AfricaAgainstEbola, est le hashtag de cette initiative qui va s'appuyer sur une plateforme SMS pour recueillir des dons qui serviront à financer le déploiement de personnels de santé africains vers les pays touchés par le virus.

Classée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme la plus importante épidémie du continent, la maladie à virus Ebola a déjà fait plus de 6000 morts dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest. Elle sévit principalement en Guinée, au Liberia, et en Sierra Leone et au Mali où la maladie apparut il y a quelques semaines a déjà fait 7 morts.

C'est lors d'une récente assise sur Ebola organisée par l'UA et réunissant des représentants d'entreprises que les opérateurs mobiles se sont engagés en faveur de la lutte contre Ebola.

Ils ont ainsi dévoilé le lancement d'une campagne de trois mois à l'attention de toute l'Afrique intitulée « Africa Against Ebola ». Cette campagne se concentrera sur



la collecte de dons en provenance des clients des opérateurs pour financer la lutte contre le virus Ebola.

L'initiative sera pilotée par l'UA par le biais de sa mission African Union Support to the Ebola Outbreak in West Africa (ASEOWA), en français, « Soutien de l'Union africaine contre Ebola en Afrique de l'Ouest », qui a pour déjà déployé 90 personnels de santé vers les trois pays touchés par le virus.

La campagne de dons par SMS se fera par le numéro 7979, avec des adaptations locales lorsque la technologie l'exigera. Les clients

devront envoyer « Stop Ebola » par SMS à ce numéro afin de faire un don dans leur pays respectif. En Guinée par exemple, le coût du SMS est fixé à 3000 GNF soit 0,35 Euro, montant qui sera consacré aux efforts de lutte contre la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

Plusieurs opérateurs mobiles de toute l'Afrique participent à cette campagne qui a déjà commencé et se poursuit jusqu'en février 2015. On peut citer Airtel, Econet Wireless, Etisalat, Millicom (Tigo), MTN, Orange, Safaricom, Vodacom et Vodafone Ghana.

### Ethiopie/Immigration :

## 70 morts dans un naufrage au large du Yémen

Au moins 70 citoyens éthiopiens ont trouvé la mort dans un naufrage samedi 6 décembre dernier sur les côtes yéménites.

Selon les autorités yéménites, au moins 70 migrants éthiopiens à bord d'un bateau se sont noyés dans leur tentative de relier la ville portuaire d'Al-Makha samedi 6 décembre dernier. Selon le ministère l'intérieur yéménite le drame serait dû aux mauvaises conditions climatiques et à la précarité des embarcations.

Cet accident est le nième d'une longue liste, tuant des milliers de jeunes et d'enfants fuyant les injustices, les violences et la pauvreté dans les pays comme l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan à destination des pays riches comme l'Arabie saoudite, la Libye pour ensuite débarquer en Europe.



« Nous avons recensé jusqu'à présent 21 corps de migrants éthiopiens, morts dans le naufrage d'une embarcation dans la nuit de vendredi à samedi au large d'Al-Makha, une ville portuaire du Yémen. Les recherches se poursuivent pour la recherche d'éventuelles autres victimes », a déclaré Jamal al-Najjar, le porte-parole du bureau du HCR à Sanaa, la capitale yéménite dans une conférence de presse ce lundi 8 décembre.

Pour l'heure, l'organisation onusienne quant à elle n'a pas encore confirmé le chiffre de 70 morts publié dimanche soir sur le site du ministère de l'intérieur du Yémen.

Depuis quelques années, les accidents de ce genre se sont multipliés sur les larges de l'Éthiopie malgré les appels des dirigeants et des organisations humanitaires à une prise de conscience vis-à-vis du danger que représente la mer.

## Le Ghana se lance dans le numérique avec le projet e-Ghana

Le gouvernement ghanéen se lance dans le numérique avec le projet E-Ghana prévu pour 2015.

Déployer un ensemble d'administration en ligne pour un accès aisé des populations aux services publics, améliorer la collaboration entre les ministères et le traitement des dossiers, et booster le rendement du gouvernement, tels sont les objectifs visés par le projet E-Ghana, que le pays est en train d'achever.

Grâce à ce projet, les populations vont avoir un meilleur accès aux technologies de l'information et de la communication et mais aussi à l'apprentissage et à des soins médicaux en ligne.

Financé par la banque mondiale à hauteur de 40 millions de dollars, le projet e-Ghana s'inscrit dans le programme de développement du pays par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Le Ghana occupe la 6<sup>ème</sup> place dans le dernier classement des pays africains les plus développés en matière de TIC publié tout récemment. Ce projet va sûrement booster ses résultats dans les classements à venir. Le projet devrait être achevé avant le 1er janvier 2015.

## Zimbabwe : La vice-présidente Joyce Mujuru est sortie de son silence

La Vice-présidente du Zimbabwe Joyce Mujuru vient de rompre le silence. Pour cette dernière, les accusations de trahison et de corruption portées contre elle sont « sans fondement » et « ridicules ». Mise en cause la semaine dernière par le président Robert Mugabe, elle a été de ses fonctions de membre du bureau politique du pouvoir en place, la Zanu-PF dirigé par le président zimbabwéen.

Joyce Mujuru, 59 ans, accusé de vouloir succéder au Président Robert Mugabe, a eu droit à une longue semaine de campagne de haine menée contre elle par les médias d'Etat et la Première Dame, Grace Mugabe, qui a été nommée lors du dernier congrès du parti au pouvoir, à la tête de la Ligue des Femmes de la Zanu-PF. Réagissant pour la première fois depuis son éviction, Mme Mujuru a déclaré qu'elle craint pour sa sécurité.



« Les médias d'Etat du Zimbabwe ont continué à publier des mensonges malveillants sur moi et de nombreuses allégations infondées » a-t-elle indiqué en ajoutant qu'aucune preuve n'a été n'a été produite pour étayer les allégations de trahison.

Pour Joyce Mujuru, les accusations de « complot » contre Mugabe sont « ridicules ».

A 90 ans, le président Mugabe dirige le pays depuis 34 ans. Il a été reconduit à la tête de son parti la Zanu-PF lors de son congrès en semaine dernière.

### Côte d'Ivoire / Présidentielle 2015

## Kouadio Konan Bertin annonce sa candidature pour préserver le parti de Felix Houphouët-Boigny

Kouadio Konan Bertin, député du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a déclaré vendredi 5 décembre dernier sa candidature à la présidentielle de 2015 en Côte d'Ivoire face au chef de l'Etat Alassane Ouattara.

Le député de la coalition au pouvoir dit avoir annoncé sa candidature pour préserver le parti de Félix Houphouët-Boigny alors que l'actuel président du PDCI Henri Konan Bédié avait appelé en mi-septembre à Daoukro, à soutenir Alassane Ouattara.

« Ne pas avoir de candidat en 2015, c'est participer ensemble à la signature de l'acte de décès du PDCI » a-t-il déclaré. La majorité au pouvoir est composée du RDR du Président Alassane Dramane Ouattara et du PDCI-RDA de l'ex-chef de l'Etat Henri Konan Bédié.

Pour l'heure trois candidats seulement sont déclarés pour la présidentielle de 2015 à savoir : le président sortant Alassane Dramane Ouattara du RDR (Rassemblement de Républicains de Côte d'Ivoire), Kouadio Konan Bertin du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et Mamadou Koulibaly candidat du LIDER (Liberté et démocratie pour l République).

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers 118 ou	22 21 67 06
Garde-mairie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

## ELECTION À LA FTF PLOMBEE

## Gabriel Améyi objet d'une 3<sup>ème</sup> plainte de la part d'Adebayor

Le président sortant de la Fédération togolaise de football (Ftf), Gabriel Améyi a été arrêté le 4 décembre dernier à l'aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé après sa descente d'avion de la Guinée Equatoriale où il a assisté au tirage au sort de la Can 2015. Le président de Maranatha de Fiokpo a été écroué pour avoir vendu un même terrain à Accra à deux personnes. Comme si cela ne suffisait pas, c'est le tour des conseils de l'international togolais Emmanuel Adébayor de revenir à la charge en déposant une plainte contre le président de la FTF pour lui avoir vendu le même terrain.

Ce dernier accuse son président de lui avoir vendu le même terrain d'Accra à 1 million de dollars soit un 500 millions de francs Cfa. Déjà jeudi dernier, deux hommes d'affaires Prospère Akakpovi et M. Ajavon, un Béninois accusaient déjà le président Améyi d'une affaire d'escroquerie et de double vente du même terrain.

Cette interpellation a surpris l'opinion y com-



Gabriel Améyi

pris dans le camp de ses détracteurs, et Dieu sait qu'ils en existent. Parmi eux, les présidents de clubs et de ligues, qui ne savent plus trop comment s'y prendre dans la perspective du congrès qui profile à l'horizon. Ceux-ci interdits de congrès à Kpalimé le 6 décembre se sont repliés sur l'Hôtel Sarakawa le lendemain pour entériner simplement leurs divisions. Le premier vice-président

Hervé Piza qui a depuis bel lurette déserté les réunions de la Fédération togolaise de football a tenté de prendre les rennes de la FTF, se basant sur les textes, ce que les autres acteurs ont catégoriquement réfuté, rajoutant la confusion à celle déjà existant.

A l'heure actuelle, il faut avouer que seul Dieu peut sauver le football togolais.

## Brésil Pelé a quitté l'hôpital !

Pelé va visiblement beaucoup mieux. La légende du football brésilien quitte l'hôpital ce mardi. Il y était admis depuis un quinzaine de jours pour une infection des voies urinaires. « Le patient Edson Arantes do Nascimento (Pelé) poursuit une bonne évolution clinique, sans signe d'infection. Compte tenu de sa bonne récupération, l'équipe médicale a prévu de le faire sortir », a indiqué l'hôpital Albert-Einstein dans un communiqué.

Pelé avait été opéré le 13 novembre de problèmes rénaux avant de rechuter le 24. Sa santé s'est alors dégradé et il a été placé en soins intensifs. Mais l'ancien joueur de Santos a récupéré et vendredi dernier déjà, il publiait

sur son compte Twitter, une vidéo de remerciement à tous ses fans: « Je

monde entier se sont inquiétés de mon état », avait-il dit.



Pelé

veux tous vous remercier dans le monde entier de vous être inquiétés de ma santé. Grâce à Dieu, je vais bien, je me rétablis, je suis ici avec ma famille. Je sais que des gens du

Cette nuit, depuis son lit d'hôpital, Pelé a été honoré de l'Award de la Citoyenneté Dwight Eisenhower, pour son engagement à rassembler les peuples par le sport

## Agüero absent un mois ?

Sorti pour blessure dès la 7<sup>e</sup> minute de jeu face à Everton (1-0), Sergio Agüero risque bien d'être absent pendant plus d'un mois. D'après les médias argentins, l'attaquant de Manchester City serait touché au ligament du genou gauche et manquerait donc entre 4 et 7 semaines de compétition. La durée exacte de son indisponibilité devrait être connue au plus tard mardi. Quoi qu'il en soit, il est d'ores et déjà forfait pour la rencontre décisive des Citizens face à l'AS Rome, mercredi en Ligue des champions.

## Al Ahly impose sa loi devant Sewe

Les Egyptiens d'Al Ahly ont emporté la Coupe de la Confédération en battant 1-0 les Ivoiriens de Sewe (1-2 à l'aller) grâce à un but de Meteb dans les arrêts de jeu. Pour les Diables rouges du Caire, il s'agit du 19<sup>e</sup> titre continental de leur histoire, un record.

La finale retour de la Coupe de la Confédération est allée jusqu'au bout du suspense. Battu 2-1 en Côte d'Ivoire il y a une semaine à l'aller par Sewe Sport, les Cairotes d'Al Ahly l'ont emporté 1-0 grâce à un but d'Emad Meteb inscrit après six minutes de temps additionnel en seconde mi-temps.

## Eric Abidal : Le Français va mettre un terme à sa carrière

Eric Abidal pourrait mettre un terme à sa carrière en cette fin d'année, résiliant ainsi le contrat qui le lie aujourd'hui à l'Olympiakos. Selon RMC, le défenseur de 35 ans serait d'ores et déjà attendu à Barcelone où un poste d'ambassadeur du club blaugrana lui aurait été proposé. L'information pourrait être officialisée le 17 décembre prochain dans le cadre d'une cérémonie hom-



image en marge du match Olympiakos-Panionios.

## André Ayew: Le Ghanéen en Italie cet hiver ?

Libre au mois de juin prochain, le milieu de terrain André Ayew pourrait vivre ses derniers mois sous le maillot de l'Olympique Marseille. Sous contrat avec l'Olympique de Marseille jusqu'en juin 2015, son avenir pourrait se jouer dès cet hiver lors du mercato. Selon *Le10Sport*, Ayew serait suivi par l'Inter Milan. Les Nerrazzuri auraient eu une réunion avec l'entourage du joueur en vue de le faire venir à Milan.

Pour sa part, le média ghanéen *AllSports* indique que Naples Napoli aurait déjà transmis une offre de 6 millions d'euros à l'OM pour racheter les six derniers mois de contrat de l'international Ghanéen.

Si ces deux offres existent, il est fort possible qu'André Ayew ne finisse pas la saison avec l'OM.



## Samuel Eto'o: Le Camerounais vers Valence ?

Alors qu'il a rejoint Everton cet été en provenance de Chelsea, Samuel Eto'o pourrait quitter l'autre club de Liverpool au moment où les Toffees cherchent à le prolonger.

Selon Gianluca Di Marzio, le FC Valence a fait de Eto'o sa priorité. Peter Lim, le nouveau propriétaire du club, aimerait faire revenir le Camerounais en Espagne. S'il arrive à convaincre l'attaquant camerounais, ce serait un retour à la source pour Eto'o, qui a déjà joué plusieurs années en Espagne sous les couleurs du Majorque et FC Barcelone.

Samuel Eto'o serait également courtisé par le club japonais du Cerezo Osaka.



# Alerte Virus Ebola

## **EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!**

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

### **Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo  
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - Email : conapptogo@yahoo.fr